

Démarche	: Démarche de dépôt du POSS pour les piscines accessibles au public et d'accès payant de l'Hérault
Organisme	: Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) - Hérault

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Etablissement SIRET	<input type="text"/>
Dénomination	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>

Formulaire

Le POSS est un document obligatoire à fournir par le gestionnaire d'une piscine ouverte au public d'accès payant.

Code du sport : Article D322-12

Les établissements de baignade d'accès payant sont les établissements d'activités physiques et sportives mentionnés à l'article L. 322-1 dans lesquels sont pratiquées des activités aquatiques, de baignade ou de natation ou dans lesquels ces activités font partie de prestations de services offertes en contrepartie du paiement d'un droit d'accès, qu'il soit ou non spécifique.

Article D322-16

Chaque établissement établit un plan d'organisation de la surveillance et des secours qui fixe, en fonction de la configuration de l'établissement mentionné à l'article D. 322-12 :

1° Le nombre des personnes chargées de garantir la surveillance et le nombre des personnes chargées de les assister ;
2° Le nombre des pratiquants pouvant être admis simultanément dans l'établissement de baignade d'accès payant pour y pratiquer les activités considérées. Ce nombre est déterminé en fonction du nombre des personnes mentionnées au 1°.

Ce plan est transmis au préfet de département deux mois avant l'ouverture de l'établissement ainsi qu'après chaque modification.

Les ministres chargés de la sécurité civile et des sports fixent par arrêté le contenu du plan d'organisation de la surveillance et des secours.

Information concernant les modalités de dépôt du POSS

La réglementation générale prévoit que le responsable d'une piscine d'accès payant élabore un POSS précisant notamment les zones d'évolution des publics, la FMI, les horaires et les types de fréquentation, les modalités d'accueil en fonction des publics (scolaires, accueils collectifs de mineurs, clubs...).

Ces éléments sont propres à l'organisation mise en place dans chaque piscine.

Nous vous proposons le contenu suivant pour la rédaction du contenu :
- modalités d'accueil des différents publics,

Démarche de dépôt du POSS pour les piscines accessibles au public et d'accès payant de l'Hérault

- aménagements des circulations et des vestiaires,
- horaires de pratique selon les publics,
- dispositif de surveillance aménagé selon les publics,
- fonctionnement des installations annexes (toboggans, gradins, jacuzzis, rivières à contre courant...)
- protocole de sauvetage et organisation des secours mis en place au regard des conditions sanitaires.
- particularités de l'établissement
- modalités d'application du POSS par tous les utilisateurs, leur rôle et leur responsabilité
- modalités d'utilisation du matériel de secours et des modalités de surveillance pour chacun des utilisateurs.

Cette liste n'est pas limitative, vous pouvez apporter toute précision utile au regard de la situation de votre établissement.

Informations générales

Qui est le gestionnaire de ou des équipement(s)

Nom et prénom du déclarant

Fonction du déclarant

Téléphone portable

E-mail

Piscines faisant l'objet d'un POSS

Piscines

Nom de l'équipement

Sur quelle commune est situé l'équipement?

Date d'ouverture prévisionnelle

Merci d'indiquer la date prévisionnelle d'ouverture de votre établissement aquatique

Le POSS rentre en vigueur à partir du

si oui, est-ce définitif ou uniquement pendant la période de restriction sanitaire due au covid19

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

POSS modifié définitivement

POSS temporaire

Les documents à joindre

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Veuillez insérer votre POSS à jour

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Veuillez insérer des documents annexes

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Veuillez insérer le règlement intérieur

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Veuillez insérer le protocole sanitaire spécial covid

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Autres

vous pouvez joindre tout document complémentaire

Nom de l'équipement

Sur quelle commune est situé l'équipement?

Date d'ouverture prévisionnelle

Merci d'indiquer la date prévisionnelle d'ouverture de votre établissement aquatique

Le POSS rentre en vigueur à partir du

si oui, est-ce définitif ou uniquement pendant la période de restriction sanitaire due au covid19

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

POSS modifié définitivement

POSS temporaire

Les documents à joindre

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Veuillez insérer votre POSS à jour

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Veuillez insérer des documents annexes

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Veuillez insérer le règlement intérieur

Démarche de dépôt du POSS pour les piscines accessibles au public et d'accès payant de l'Hérault

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Veuillez insérer le protocole sanitaire spécial covid

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Autres

vous pouvez joindre tout document complémentaire

Nom de l'équipement

Sur quelle commune est situé l'équipement?

Date d'ouverture prévisionnelle

Merci d'indiquer la date prévisionnelle d'ouverture de votre établissement aquatique

Le POSS rentre en vigueur à partir du

si oui, est-ce définitif ou uniquement pendant la période de restriction sanitaire due au covid19

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

POSS modifié définitivement

POSS temporaire

Les documents à joindre

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Veuillez insérer votre POSS à jour

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Veuillez insérer des documents annexes

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Veuillez insérer le règlement intérieur

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Veuillez insérer le protocole sanitaire spécial covid

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Autres

vous pouvez joindre tout document complémentaire